

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 Juillet 2021

Etaient présents : M. Olivier COULON, M. François DECOOPMAN, Mme Nathalie MIEZIN, M. Vincent FORTIN, M. Sébastien LENOIR, M. Régis VAN DE KERCKHOVE, M. Serge MINERVINI, Mme Angélique DEQUERCADEC, Mme Martine MUTTERER, Mme Aurélie MARECHAL, Mme Nelly VEGA, M. Pascal MARECHAL. formant la majorité des Membres en exercice.

Absents : : M. Nicolas DESANDERE, M. Axel VAN LOOY et Mme Laetitia WATTIER,

Madame Nathalie MIEZIN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Création d'une clôture autour de la salle des fêtes, pour la mise en place d'une cantine à FOURNIVAL.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que la mise en place d'une clôture autour de la salle des fêtes s'avère nécessaire, afin d'assurer la sécurité des enfants qui seront accueillis à la cantine, pour la rentrée scolaire de septembre 2021. La restauration scolaire se fera dans la salle des fêtes de Fournival au 44 Bis Grande Rue. Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès de l'Etat – DETR au taux maximum.

Le projet présenté en réunion est le suivant : L'enceinte du bâtiment sera clôturée, sur l'avant, avec deux portillons, un sur chaque côté permettant l'accès PMR. Un portail sera mis en place à l'arrière du bâtiment, pour l'accès aux véhicules. Le montant prévisionnel de ces travaux serait de **5 107.42€ H.T.**

Madame VEGA demande que l'accès autour de la salle, soit libre pour les habitants en dehors du temps d'occupation par la cantine. Madame MUTTERER est du même avis et souhaite que l'arrière de la salle puisse être utilisé. Le projet de clôture tel que proposé, va être repensé, afin de laisser plus de liberté de passage. La solution de laisser ouvert en dehors des temps d'occupation n'est pas exclus.

—ooOoo—

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- donne son accord afin de demander les subventions pour financer la clôture de l'enceinte de la salle des fêtes.

- acte que le projet des travaux tel que présenté, va faire l'objet d'une réflexion, permettant plus de liberté de passage aux habitants, lors des temps de non-occupation des locaux ;

OBJET : Questions diverses

- **Courrier de l'Association A3P (Association de préservation et de promotion du patrimoine) :** L'association souhaite, que le nom d'*Espace Ernest ROUSSEL* (ancien Maire de la Commune et archiviste de l'Oise renommé), soit octroyé à la place qui se situe entre l'école et la mairie. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ne souhaite pas donner de nom à cette place.

- **Courrier de Monsieur Maurice GUILLAUMIN** : Demande à ce que le nom de *René GUILLAUMIN* (ancien Maire ayant participé à la création de la salle des fêtes), soit donné à cette même salle. Monsieur Serge MINERVINI indique que plusieurs personnes ont contribuées à la création de la salle des fêtes. Monsieur le Maire propose qu'une plaque soit apposée, afin de rendre hommage à toutes les personnes ayant participées à la création du bâtiment. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est pour l'installation d'une plaque à cet effet, sur la salle des fêtes.

- Madame MIEZIN informe le conseil Municipal que la commune dispose de son logo. Afin de donner de la visibilité à cette nouvelle identité visuelle, des t-shirts seront fait et portés pendant la fête communale, par les organisateurs de la manifestation.

- La prochaine date de réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 09 septembre.

Le Maire,
Olivier COULON

